

## Précarité : le nouveau servage

**A**vec la mondialisation la question sociale se transforme. Les exemples caricaturaux de la Grande-Bretagne ou des États-Unis, mais aussi de la France aujourd'hui, montrent que les vieilles thématiques de la précarité, de l'exclusion, de la vulnérabilité, de la ségrégation ou de la relégation, resurgissent plus violemment que jamais, sous des formes nouvelles. L'incertitude du lendemain qui fut à travers les siècles la condition du peuple resurgit là où on ne l'attendait plus, au beau milieu de la société salariale, de l'État social et de son arsenal de protections sociales. C'est que, pas plus que la charité chrétienne hier, la protection que prétend assurer l'État à ses citoyens aujourd'hui ne vise à une société solidaire d'égaux. La poussée capitaliste qui accompagne la mondialisation nous donne à voir crûment la réalité de la société d'exploitation dans laquelle nous vivons.

### La mondialisation fissure la société salariale

Le noyau de la question sociale est redevenu l'existence « d'inutiles » pour la société, de surnuméraires dont on ne sait trop que faire.

Autour d'eux, gravite une nébuleuse de situations marquées par la précarité et l'incertitude du lendemain. Cela démontre, s'il en était besoin, la remontée foudroyante d'une vulnérabilité de masse.

C'est au moment où, après des siècles de contrainte, la civilisation du travail paraît s'imposer définitivement sous la dictature du salariat que l'édifice se fissure et que la vieille obsession populaire d'avoir à

vivre « au jour la journée » resurgit. Il aura fallu pour fixer le peuple industriel à sa tâche utiliser la force de la législation et des règlements, la contrainte du besoin et de la faim, puis plus près de nous, la carotte des « avantages sociaux » et du statut qui prétendaient faire de la chaîne une protection, avec la bénédiction des bureaucraties syndicales. Attention cependant, le salariat n'est pas mort, loin s'en faut, et la société dans laquelle nous vivons est encore massivement une société salariale.

### Ils veulent nous faire travailler pour des prunes

Mais la mondialisation, comme les ruptures de l'histoire qui l'ont précédé, permet de voir le capitalisme tel qu'il est quand il a jeté le masque et la société salariale tel qu'elle a toujours été : une survivance du lointain modèle de la corvée. Les nouveaux serfs sont fixés à l'usine, vendus avec elle, et souvent même pas gardés. Ils se retrouvent inutiles et, comme les vagabonds de l'ancien temps sans aveux (on dit aujourd'hui sans statut ou sans insertion sociale), ils font peurs. Ces nouveaux exclus, travaillent pour une

bonne part d'entre eux, ce qui ne les empêche pas d'être pauvres. On les appelle les « working poor » dans le monde anglo-saxon. Ils sont les victimes des contrats précaires, des temps partiels non choisis, des sous-emplois d'insertion, mais ils n'encomrent pas les statistiques du chômage. Bien au contraire, ces nouveaux exclus sont la fierté du capitalisme libéral qui prétend rétablir le plein emploi. On avait oublié que le salariat qui occupe aujourd'hui la grande majorité des actifs, et auquel se rattache la plupart des protections contre les risques sociaux, a longtemps été une des situations parmi les plus incertaines et misérables. On était salarié lorsqu'on n'était rien, que son état se dégradait, et qu'on avait plus rien à échanger hormis la force de ses bras.

La mondialisation et le capitalisme triomphant, nous rappellent rudement ce qu'est vraiment le salariat. Les libertaires militent pour son abolition depuis le début et ces tristes évolutions leurs donnent raison contre les réformistes qui pensent qu'à forces de petites touches de compromis, la société deviendra meilleure.

F.G.



## Chiffrage du chômage et de la précarité... Quelles réalités ?

**A**UJOURD'HUI, LE gouvernement péroré en affichant une prétendue baisse du chômage. Bien entendu, chacun sait, intuitivement, que la précarité et le chômage concernent toujours et, pour un certain temps encore, « des millions de personnes ». Mais le caractère plus qu'approximatif des données disponibles laisse la porte ouverte à toutes les suppositions : « et si le gouvernement disait vrai ? », « si la réforme du capitalisme, prônée ouvertement par les sociaux-démocrates gauche plurielle, permettrait effectivement de retrouver, dans quelques années, le plein emploi ? »

Ceux qui, comme nous, crient à la tromperie, à la manipulation des chiffres, prennent le risque d'être vus comme des contestataires systéma-

tiques, ne fondant leur discours sur aucune donnée sérieuse et réelle... Voilà pourquoi, chercher à savoir un peu plus précisément ce que peut représenter quantitativement le « champ » du chômage et de la précarité, est un préalable nécessaire à notre action de critique politique, du moins si nous voulons être crédibles...

### Les chômeurs ne se perdent pas, ils se transforment !

Le principal outil de « comptage » des chômeurs (en dehors de l'estimation faite chaque année par le BIT) est constituée par les inscriptions à l'ANPE.

Les choses sont d'emblée complexes car il existe pas moins de 8 catégories !

La catégorie 1 comprend les chômeurs à la recherche d'un temps plein, la catégorie 2, la recherche d'un temps partiel, la catégorie 3 les chômeurs à la recherche d'un contrat temporaire ou saisonnier. Les catégories 6, 7 et 8 sont l'équivalent des catégories 1, 2 et 3 mais pour les chômeurs ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois. Enfin, la catégorie 4 est celle des chômeurs en formation et la catégorie 5, celle des personnes en contrat CES. Bien entendu, le gouvernement, pour ses annonces, ne se base que sur la catégorie 1.

En août 1999, l'ensemble des catégories correspondait à 4 millions d'individus.

À partir de là, nous pouvons déjà faire un premier constat, essentiel. S'il y a un peu moins de chô- ●●● page 11

## Inscriptions ANPE

Total toutes catégories (1 à 8) :	4 000 000
dont nombre de travailleurs précaires estimé :	1,5 million
Estimation chômeurs « totaux » non inscrits :	1 million

### Les travailleurs précaires

CDD :	892 000
Intérim :	447 000
Contrats alternance : (apprentis)	317 900
(qualif)	129 400
(adapt)	45 300
Total alternance	492 600
Emplois-jeunes :	160 000
Contrat temps partiel CDI (estimés non choisis) :	2 millions
Autres contrats atypiques estimés (contrats payés à la commission, missions...) :	500 000
Précaires intermittents de la fonction publique :	200 000

Total estimé du nombre de travailleurs précaires en juillet 1999 : 4 691 600

Total : 8,191 millions de chômeurs et précaires.

# Banlieues : concentrés de précarité...

**P**ETITES DEVINETTES... DANS notre douce France, où trouve-t-on le plus grand nombre de Rmistes? Où bat-on des records toutes catégories (femmes, hommes, jeunes, vieux, courte ou longue durée) de chômage? Où voit-on la plus grande proportion, dans la population active, de smicards, d'emplois sous-payés et sous-qualifiés? Où découvre-t-on le plus de petits boulots, de travailleurs intérimaires, de contrats à durée déterminée, de

CES, d'emplois-jeunes, où dénombre-t-on le plus de familles en difficulté, avec loyers en retard et factures impayées, surendettées et guettées par les huissiers vautours? Où y a-t-il le maximum d'échecs scolaires, de jeunes sortant du système éducatif sans aucune qualification? Où rencontre-t-on le plus de racisme, de rafles, de contrôles d'identité, de chasse au faciès, de délits de sale gueule? Inutile d'aller compulser un atlas et de chercher quelle ville, quel département ou

quelle région est le ou la gagnante de ce « Questions pour des perdants »! La réponse est: partout où sont implantées des banlieues, des cités... Ces lieux, véritables concentrés de la précarité, dessinent ainsi une géographie de la misère et des lendemains incertains...

## Le non-dit

Et pourtant on en parle des quartiers, ça fait même parfois la une des journaux, mais c'est toujours dans le sensationnalisme, pour exciter le bon peuple, faire peur et titiller la fibre sécuritaire... Les « sauvages », la délinquance, les incivilités, les dégradations, toujours la même chose, racontée sur le mode intemporel et détaché des causes, comme si ce qui s'y passe tombait du ciel et venait de l'air du temps! Il ne faudrait que s'indigner et condamner, sans chercher à savoir et à comprendre comment on en est arrivé là... Alors que ce n'est que le résultat de politiques macro-économiques menées depuis des décennies par un capitalisme et une bourgeoisie d'État. Les mêmes qui, après avoir chassé les classes populaires des centre-villes, les ont déportées dans des cités dortoirs construites au rabais, et qui maintenant, après avoir organisé leur paupérisation, s'étonnent qu'il y ait des

problèmes! Comment pourrait-il ne pas y en avoir, quand des barres de béton bouchent, au propre comme au figuré, l'horizon et l'avenir d'une jeunesse qui a vu ses parents considérés comme du bétail humain, qu'on utilise ou qu'on rejette au gré des besoins. Qui raconte les galères, les rejets, les difficultés quotidiennes, le racisme ambiant? Qui rappelle ce qu'est la réalité économique des banlieues, le chômage endémique, l'isolement, la misère sociale, culturelle voire affective? Qui souligne le gouffre qui sépare les jeunes des modèles qu'on leur impose via la publicité ou l'idéologie diffusées par les médias?

## La politique de l'esbroufe

Pour remédier à cette situation, l'État mène ce qu'il appelle depuis plusieurs années « La politique de la ville ». Du Développement Social des Quartiers, en passant par les ZEP, sans oublier les polices de proximité et autres îlotages, il en a fait des choses, mais force est de constater que l'on est plutôt dans le registre de la cautère sur une jambe de bois... Du moins pour le social, parce que pour le répressif, ça baigne: le quadrillage de la population se renforce, les plans, les contrats locaux de sécurité se mettent en place. On recrute massive-

ment des agents de sécurité (moins chers que des flics titulaires et... précaires, il n'y a pas de petites économies), les polices municipales, qu'on fait mine de brider, se multiplient dans les communes. Chose curieuse, on trouve de l'argent pour les créer, alors que pour le reste (emplois sociaux utiles etc.), c'est dur! Quant au malaise des cités, on répare les ascenseurs, on repeint les cages d'escalier et on ravale les façades. C'est certainement nécessaire, bien qu'on soit en droit de se demander s'il ne vaudrait pas mieux tout raser, et refaire autre chose. Mais pour les gens qui y habitent, que fait-on? Les assistants sociaux, les animateurs, les éducateurs, peuvent-ils leur trouver un vrai travail, de quoi vivre décemment et non de la « charité publique »?

Ce n'est certes pas la création des zones franches qui est la solution miracle, au contraire. Lieux de non droits sociaux, ce n'est pas avec elles qu'on va en finir avec les petits boulots, les CDD etc. en un mot, la précarité. En cela aussi, les banlieues sont bien des figures emblématiques du monde qui se concocte dans les hautes sphères. À nous de ne pas laisser faire! Aux luttes sociales et à leurs objectifs, il ne faut pas oublier de rajouter la réappropriation des espaces urbains.

**Eric Gava - groupe de Rouen**



## Chiffrage du chômage et de la précarité... Quelles réalités?

meurs inscrits à l'ANPE en catégorie 1, (2 865 900 en mars 1999, 2740700 en août 1999) il y a par contre de plus en plus de « chômeurs intermittents », enchaînant petits boulots, stages et périodes de chômage total...

Le nombre de chômeurs à la recherche d'un temps partiel (catégorie 2) s'est accru de 12,4% en 1998. Les chômeurs à la recherche d'un temps plein mais qui ont travaillé plus de 78 heures (catégorie 6) ont augmenté de 18,7% (toujours en 1998)... Ensuite, nous sa-

vons que de nombreux demandeurs d'emploi renoncent à s'inscrire dans les agences ANPE, pour diverses raisons: parce qu'ils n'ont pas travaillé assez pour ouvrir des droits à l'indemnisation chômage, parce qu'ils sont chômeurs longue durée et ne croient plus pouvoir retrouver du travail, parce qu'ils ont plus de 55 ans et que l'ANPE les a dispensés de recherche d'emploi ou encore parce qu'ils perçoivent le RMI et n'attendent également plus rien d'une démarche administrative (l'inscription à l'ANPE

pour les Rmistes n'est pas une obligation systématique)...

Là encore, il est impossible d'avoir des comptes précis et l'on devra se satisfaire d'estimations.

On peut constater aujourd'hui que 300 000 personnes sont « dispensées de recherche d'emploi » (+ de 55 ans), que le nombre total d'individus adultes concernés par le dispositif du RMI se monte à au moins 1,5 million. Par ailleurs, on sait aussi qu'il y a environ 500 000 sans-abris en France qui vivent, par définition, en situation d'exclusion quasi totale des circuits du marché du travail y compris précaire.

## Et des statuts précaires multiples

En tenant compte du fait que ces populations se croisent et se recoupent de façon complexe dans les statistiques, il ne semble néanmoins pas exagéré d'estimer à un bon million le nombre de « chômeurs totaux » non inscrits, ou régulièrement désinscrits, ce qui porte le nombre réel de chômeurs à au moins 5 millions...

Comme nous l'avons vu, l'indicateur ANPE, intègre le décompte d'un certain nombre de précaires.

Les catégories 2, 3, 6, 7 et 8 recensent en juillet 1999 1,2 millions de personnes, auxquelles il faut ajouter les CES (230 000 fin 1999).

En tout, on estimera qu'environ un million et demi de travailleurs précaires sont déjà comptés dans les chiffres de l'indicateur ANPE.

Mais leur nombre total est bien supérieur à ce million et demi.

- On recense en septembre 1999 (chiffres *Liaisons sociales*): 892 000 CDD, 447 000 intérimaires, 492 600 contrats en alternance (apprentissage, contrats de qualifications, d'adaptation, d'orientation).

- Les emplois-jeunes représentent aujourd'hui environ 160 000 emplois.

- Les travailleurs (euses) subissant le temps partiel, étaient déjà estimés en 1997 à 1,5 million. *Liaisons Sociales* recense en septembre 1999 un total de 3 232 358 travailleurs à temps partiel. En regard de ces données, On peut faire l'hypothèse de 2 millions de travailleurs actuellement en CDI mais à temps partiel subi.

- On peut rajouter encore d'autres contrats de travail atypiques, comme les contrats pour les commerciaux (fixes minimales ou « salaires » entièrement calculés à la commission). Le travail « indépendant », la généralisation du « missionnariat », qu'une bonne partie du patronat rêve de substituer au traditionnel salariat, est également en forte

suite de la première page

expansion et le tout peut se chiffrer « raisonnablement » à quelques 500 000 personnes.

- Enfin, il faut rajouter les précaires oubliés du secteur public. Il s'agit des contractuels de droits privés, de faux CDD renouvelés toutes les années, de faux CDI comme les « CDII » (Contrat à durée indéterminée intermittent - l'imagination comme on le voit n'a pas de limites!). En 1998, le nombre de ces « soutiers » du public était évalué, par le ministère lui-même, à au moins 200 000!

Le nombre total de travailleurs précaires peut donc se chiffrer allégrement à plus de 4,7 millions.

Au 5 millions de chômeurs que devraient comptabiliser réellement l'ANPE, il faut donc combiner ce montant (4,7 millions) et déduire le nombre de précaires déjà comptabilisés dans les chiffres de l'ANPE (1,5 million). On aboutit pour ce qui concerne seulement les statuts précaires à l'hypothèse d'un nombre total de chômeurs et précaires égal à au moins à 8 ou 8,5 millions. En sachant que nous pourrions encore rajouter le million de retraités percevant le minimum vieillesse, ainsi que l'ensemble des salariés au SMIC ou juste au dessus, les millions de salariés surendettés (l'INSEE estime à 5 millions au moins le nombre de « ménages salariés pauvres »... Voilà la réalité de la situation, créée par la barbarie capitaliste avec la complicité active des politicards de gauche!

**Régis. - groupe Kronstadt (Lyon)**

le monde  
**libertaire**

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot  
75011 Paris. Tél. : (1) 48 05 34 08  
Fax : (1) 49 29 98 59

## Bulletin d'abonnement

Tarif		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	45 F	70 F	60 F
3 mois	13 n°	105 F	170 F	140 F
6 mois	25 n°	195 F	310 F	250 F
1 an	45 n°	350 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé: tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Pays ..... A partir du n° .....(inclus).

Chèque postal  Chèque bancaire

Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :  
145, rue Amelot, 75011 Paris  
Directeur de publication : Jacques Toublet  
Commission paritaire n°55 635  
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé,  
76200 Dieppe.  
Dépôt légal 44 145 - 1<sup>er</sup> trimestre 1997  
Routage 205 - La Vigie  
Diffusion N.M.P.P.

# Sans-papiers Chevènement lâche les chiens !

**A**LORS QUE LES SANS-PAPIERS NON-RÉGULARISÉ-E-S AVAIENT bien compris à quel point l'opération « cas par cas » de juin 1997, avait surtout été une opération de fichage (les carnets d'adresse de la préfecture ayant été mis à jour à l'occasion),

alors qu'associations de soutien et un tout petit nombre d'organisations politiques s'épuisent en paperasse ou en actions contre des expulsions qui se succèdent dans une indifférence médiatique insupportable, alors que le quotidien des sans-papiers est plus que jamais fait d'angoisse permanente, que n'importe quel fonctionnaire, bleu képi ou autre, peut les envoyer en tôle, les interdire de territoire et briser leurs vies, alors que la situation était assez désespérante en somme, Chevènement a décidé d'achever la bête!

Le ministre de l'Intérieur vient d'adresser aux préfets une circulaire, terrible par son nationalisme et sa xénophobie tranquilles. Le ton général est celui d'un manager rappelant à ses contremaîtres l'exigence de rentabilité: « Vous devez motiver et mobiliser les services de police compétents pour procéder aux interpellations, qui sont actuellement en nombre insuffisant », ce qui donne comme objectif à très court terme, pour les derniers mois du millénaire, « il faut qu'une augmentation significative du nombre d'éloignements effectifs intervienne. Je m'en entretiendrai avec ceux d'entre vous qui sont les plus concernés » (Et les plus méritants, les plus massacreurs, recevront un portrait de Sémira Adamu\* en récompense de leur tableau de chasse?).

La circulaire s'élève d'une « chute », en pourcentage, des exécutions de reconduite à la frontière: 28% en 1997, à la grande époque Debré, et « seulement » 20% en 1998 et 1999. Chevènement est très précis sur les méthodes d'assainissement envisagées: Interpellations: - renforcement des contrôles d'identité, en particulier dans les endroits où se concentrent des irréguliers (préfectures? proximité de locaux associatifs? banlieues?) - mise à jour par l'administration préfectorale du fichier des personnes recherchées - anticipation des dates de sortie des étrangers-incarcéré-e-s. C'est un véritable appel à la chasse au faciès...

Rétention et reconduite: les préfectures sont invitées à se tenir au courant des jours et

heures de départs d'avion vers l'Afrique, doivent s'appuyer sur la police aux frontières (P.A.F). Elles ne devront pas hésiter à pousser la rétention au maximum légal de 12 jours.

## Règle numéro 1 de la République: réprimer

La gauche plurielle (au fait les verts, grands défenseurs des sans-papiers, sont toujours au gouvernement, non?) se complait dans un xénophobie d'État qui ne trouve pas les tribunaux encore assez à sa botte. « Mon objectif est que les décisions du juge judiciaire puissent faire l'objet d'une instruction

pénale du garde des sceaux ». Car Chevènement déplore que des magistrats refusent de maintenir des étranger-e-s en rétention...

L'hypocrisie politique de ces dernières années vole en éclats. Pour ce gouvernement, il y a des personnes qui ont le droit de vivre et d'autres non. Il y a une République fière de ses principes qui enferme en centre de rétention (prison spécifique étranger-e-s!) des hommes, des femmes et des enfants qui sont coupables de ne pas avoir les papiers qu'il faut! Une « démocratie » qui flique le droit de circuler, qui livre à leurs bourreaux les hommes et les femmes (tant que le privé ne sera

pas reconnu politique, celles qui fuient l'ordre patriarcal n'auront en particulier aucun droit à l'asile politique!). Le régime « pluriel » punit de mois, voire d'années de prison ferme celles et ceux qui se sont simplement débattu pour éviter l'expulsion vers l'enfer! Et le grand ordonnateur de ce matraquage, de craindre « un risque d'affaiblir la portée de la règle de la République » si le rythme des expulsions stagne trop. Tout est dit: c'était donc ça la République...

Il faut souligner un passage qui doit nous faire réfléchir: « Lorsqu'un individu est particulièrement violent ou suivi par une association, toute information le concernant doit apparaître clairement sur le dossier adressé au bureau de l'éloignement ». En clair, il y a deux façons d'exister face à la xénophobie d'État: la rébellion physique (très durement sanctionnée) et la solidarité, organisée de préférence...

Notre lutte contre les expulsions et pour la libre circulation de tous et toutes, est la dernière arme de toutes et tous ces sans-droits pour simplement exister dans le silence étouffant de « l'opinion », publique.

Dans les collectifs de soutien ou collectifs anti-expulsions, n'oublions pas que si la force est du côté de l'État, la vie et la liberté sont du nôtre.

Cette circulaire, qui se veut le coup final, doit être la goutte en trop.

Jeanne et Hervé  
groupe de Nantes de la F.A.

\* Sémira Adamu, jeune Nigérienne assassinée par la gendarmerie belge pour avoir voulu résister à son expulsion



# Sous-statuts: les femmes en première ligne

**P**OURQUOI FAUDRAIT-IL toujours que femme rime avec précarité? Pourquoi faudrait-il que les femmes soient non seulement moins payées, pourtant elles travaillent souvent dans des secteurs indispensables à la production et à la reproduction de la force de travail, et qu'elles soient sous contrat précaire? Qu'est-ce qui entrave les femmes à se défendre et à monter à l'offensive pour gagner dignité et reconnaissance? Qu'est-ce qui freine les hommes, les syndicats et les forces sociales à être solidaire?

## Les oubliées des statistiques

Y'en a marre d'évoquer les éternels chiffres des études socio-économiques officielles ou émanant de chercheuses ou de chercheurs. Tout le monde s'accorde sur les situations discriminantes faites aux femmes et à l'avalanche de désavantages qui s'abat sur elles: encore que les chiffres officiels évoquent des catégories comme les jeunes, les immi-

grés, les cadres, les plus de 40 ans, et que ces mêmes chiffres ne mettent pas toujours en lumière que parmi ces catégories, il y a aussi des femmes. Si nous prenons, la Fonction publique, sur un effectif de 4 millions d'agents, 960 000 sont non titulaires: 420 000 dans la fonction publique d'État, 500 000 dans la fonction publique territoriale et 37 000 dans la fonction publique territoriale (1). L'État ne peut nier l'ampleur du phénomène de précarité d'autant que par diverses mesures, il le suscite et le développe: mise en place des CES, des CEC, des emplois-jeunes. Mais combien de femmes se cachent ou sont cachées derrière ces chiffres et ces catégories? Je vous le laisse deviner.

Car outre ces sous-statuts évoqués - CES, CEC, emplois jeunes, non titulaires - il est nécessaire de rajouter, tous secteurs confondus, contrats à durée déterminée, intérim, intermittents du spectacle... et bien sûr le temps partiel. Et là, sans aucun doute, on associe temps partiel à la catégorie des femmes, cela va de soi!

Pourtant, l'emploi salarié féminin

s'est installé depuis le début des années 1960. Les femmes continuent d'envahir le marché du travail même en période de chômage, en dépit du chômage, mais aussi au prix du chômage (2). La combinaison des diverses maladies de précarité conduit à un noyau dur de sur-chômage, de sous-indemnisation, de sous-emploi, de sous-salaire, féminin, largement toléré socialement: au bout du compte est généré un processus de paupérisation des femmes.

Car le modèle de statut reste toujours le temps plein réservé au modèle de travailleur fabriqué par le patronat, c'est-à-dire l'homme blanc, beau, jeune, en bonne santé, entre 30 et 40 ans, voire costaud dans certains secteurs de production. Et si on embauche une femme, bien sûr qu'elle doit être jolie, qu'elle n'ait pas d'enfant ou ne risque pas d'en avoir (3), mais ce ne peut être que dans les secteurs où l'homme ne ferait prétendument pas l'affaire! (4) Mais comme le travail est alors posé comme subalterne, le contrat sera, d'une manière ou d'une autre, précaire, et le salaire toujours considéré comme

d'appoint, niant l'individualité des femmes puisque les renvoyant à la cellule familiale, ignorant aussi les réalités sociales dans lesquelles les femmes sont souvent dans une unité monoparentale.

## Les femmes: une meute d'expérimentation capitaliste

Des catégories de travailleurs ont, de tout temps, subi des conditions de travail inférieures au reste du salariat. Pour les femmes alors, elles étaient considérées comme armée de réserve, en cas de guerre (pour remplacer les hommes partis au front), en cas de crise économique (pour faire baisser les salaires): aujourd'hui, l'argument ne tient plus mais « les discours récurrents sur le retour au foyer ont une fonction purement symbolique qui sert à légitimer les inégalités ». Cette division sexuée du monde du travail masque la volonté du patronat d'essayer sur les femmes ce qu'il tente d'imposer à tous les travailleurs ensuite: là, les femmes sont une meute d'expérimentation capitaliste.

Rappelons, pour finir, que cette situation est généralisée à l'ensemble des pays et des systèmes politiques et économiques: c'est pourquoi, la lutte contre la précarité et la pauvreté est un des deux thèmes de la Marche mondiale des femmes, qui se déroulera en l'an 2000, car de nombreuses femmes, où qu'elles vivent, ne veulent plus courber l'échine ou vivre à genoux mais vivre debout.

Hélène Hernandez  
groupe Pierre-Besnard

(1) Compte rendu des États généraux de la précarité dans la Fonction publique, organisés par la Coordination des travailleurs précaires, 16 mai 1998, Paris.

(2) Margaret Maruani, « Chômage, flexibilité, temps de travail », Les actes des journées intersyndicales des 5 et 6 mars 1998, Formation-débat Femmes-Travail-syndicalisme.

(3) Dans certains landers allemands, les patrons exigent un certificat de stérilisation avant l'embauche de femmes.

(4) Le même raisonnement peut être appliqué aux autres catégories: immigrés, jeunes...

(5) Margaret Maruani, op. cit.

## De la protection sociale des précaires à la précarisation de la protection sociale (1)

Aujourd'hui ce sont 150 000 personnes qui n'ont strictement aucune assurance et 9 millions qui ne disposent pas de complémentaire faute de moyen (50% de ces gens vivent dans des foyers disposant de moins de 8 000 F net par mois, prestations sociales comprises). Ces personnes, auxquelles s'ajoutent des millions d'autres pourtant assurées se rationnent en omettant de consulter un médecin ou d'acheter les médicaments prescrits. Leurs besoins en matière de logement ou

de recherche d'emploi sont prioritaires par rapport à leur besoin de santé.

### Vers une protection sociale à deux vitesses

C'est en s'appuyant sur ce constat que les pouvoirs publics ont mis en place de la Couverture Maladie Universelle (CMU). À compter du 1<sup>er</sup> janvier, 5 à 6 millions de prolétaires vivant un peu en dessous du seuil de pauvreté vont en bénéficier. Le budget prévu est de 8 à 9 mil-

liards de francs, c'est-à-dire moins que les 9 milliards que l'État dépensait via les conseils généraux au titre de l'aide médicale gratuite qui va disparaître.

C'est la CNAM dont on nous rabâche à longueur d'année qu'elle est déficitaire qui va payer. Les assurances et les mutuelles pour lesquelles les portes de la sécurité s'entrouvrent seront mises à contribution à hauteur de 1,75 milliard chacune – sommes qu'elles s'empressent de nous faire payer sous le vocable de « taxe parafiscale de contribution à la CMU ». L'État ne donnera plus que 1,7 milliards. Il redistribuera ses 7,3 milliards d'économie au financement par exemple des contrats locaux de sécurité destinés à mater ces mêmes précaires. Au final, cette fameuse couverture universelle est censée assurer un complément santé à deux fois plus de personnes que n'en couvrait l'aide médicale et ce pour le même budget. Au passage, 3 à 4 millions de personnes resteront sans complémentaire.

Cerise sur le gâteau, une contribution obligatoire sera demandée aux ayants droit les moins pauvres. On peut également noter que la CMU ne couvre que le ticket modérateur donc exit les soins dentaires, d'optique et tout ce qui est jugé « de confort ».

Dans un système capitaliste, l'universalité signifie la socialisation de la

misère et la privatisation des richesses. Il suffit de regarder ce que cela a donné outre-Manche : faillite de la protection sociale, déliquescence du système de santé se traduisant par des mois d'attente pour accéder aux hôpitaux... sauf quand on peut payer et alors là ce sont les cliniques privées qui se frottent les mains.

En France, cette logique s'est doucement installée. On a commencé par faire un ciblage des populations bénéficiaires des prestations par la mise sous condition de ressources, par la création de revenus minimum...

Petit à petit, une logique assistancielle attachée à la survie des bénéficiaires s'est mise en place sous couvert de répondre à l'urgence des situations pourtant créées sciemment par les décideurs et leurs politiques économiques.

On est passé doucement de la notion d'égalité à celle d'équité, c'est-à-dire de la solidarité à la charité. Il ne nous manque plus que le revenu minimum universel et le principe de la misère pour tous sera la norme.

### Non à la privatisation de la sécu

La montée de la précarité se traduit également par la précarisation de la protection sociale. Le chômage a permis aux différents gouvernements d'exonérer massivement de

cotisations sociales les patrons sur le travail à temps partiel et les bas salaires (15 milliards par an).

Outre les différents impayés patronaux et étatiques (30 milliards par an), le chômage de masse prive nos caisses d'assurances sociales de 200 milliards.

L'asphyxie budgétaire de la sécurité sociale est froidement organisée pour livrer ce fruit d'un siècle de luttes ouvrières aux charognards de la Mutualité Française et des compagnies d'assurances privées. En effet, la qualité des prestations ne cesse de se dégrader : hausse du ticket modérateur et du forfait hospitalier, déclassement de certains médicaments et actes...

La fiscalisation du financement (CSG) et l'étatisation de la sécu accélèrent le mouvement. Il en résulte que les salariés sont poussés à se retourner vers le privé pour pouvoir s'assurer des soins de qualité et des retraites convenables.

Si une hypothétique fronde ouvrière n'y met pas fin, la logique ira jusqu'à son terme. L'universalité misérable pour les plus pauvres, une protection sociale de qualité variable et fonction des revenus pour les autres. Et toujours, le meilleur pour les riches.

H.F. – groupe La Sociale, (Montpellier)

(1) la protection sociale n'est volontairement traitée ici que pour son volet « santé ».

## De l'entreprise à l'école, à « l'école entreprise »

Après le « zéro défaut » à la japonaise d'Allègre, voici les « audits au collège » de Ségolène Royale qui seront expérimentés à partir de la rentrée 2000. La gauche n'invente donc rien en matière de politique d'entreprise. Cette nouvelle forme d'évaluation globale des établissements scolaires vise à mettre la pression sur l'ensemble du personnel. Lequel, d'abord soumis aux diagnostics des spécialistes, devra se fixer des objectifs à atteindre, notamment en ce qui concerne les résultats au brevet. Derrière cette « contractualisation », émerge en fait la volonté de faire assumer aux personnels la faillite du système éducatif, sans doute pour mieux pouvoir les gruger ensuite. En piochant encore dans l'arsenal des méthodes en vogue dans le privé, le gouvernement se donne les moyens d'une libéralisation rapide de l'enseignement. On ne tardera sans doute pas à imposer des opérations de fusion-participation d'établissements scolaires, voir la cotation des lycées en Bourse!

### Un marché juteux

Bernard Tapie que les gouvernants connaissent bien, sait qu'avant de revendre une boîte, il faut la rendre performante. C'est pourquoi la rentabilisation de l'éducation qui passe par la régionalisation des filières, l'allègement des programmes, le sponsoring, les statuts précaires, doit être menée par l'Etat. Cette « modernisation » doit la privatisation pure et simple. D'autant que ces transformations peuvent rencontrer des résistances et que la gauche au pouvoir reste la mieux placée pour faire avaler la pilule.

Cela fait maintenant plus d'une vingtaine d'années que les différents gouvernements préparent le terrain. La conquête de ce nouveau marché est déjà bien entamée. Les capitalistes se font de plus en plus pressants d'investir l'enseignement, prévoyant des profits juteux. Ce sont, par exemple les milliards de francs qui sont dépensés pour la dotation des établissements scolaires en informatique (voir ML n°1179 « l'OMC lorgne sur l'école »). De manière plus sournoise certaines entreprises cherchent à imposer leur présence sur les lieux scolaires pour maintenir un contact privilégié avec une clientèle particulièrement bien ciblée qu'il faut à tout prix convaincre pour l'avenir : les enfants, en tant que futurs consommateurs.

Ceux-ci sont donc les premières victimes du système, avec des savoirs bradés, le gavage de valeurs capitalistes, une citoyenneté étriquée. Ils devront avant tout admettre le sort qui leur est réservé, naviguer à vue entre les périodes de chômage et de sous-emploi. La multiplication des sous-statuts dans l'éducation, premier pas vers une hiérarchisation et une mise au pas des personnels entérine l'adaptation de l'école à son environnement immédiat. À la souplesse des horaires de travail doit répondre une flexibilité des horaires scolaires. L'école au centre des préoccupations, lieu où se focalisent les tensions et les problèmes sociaux ne peut de toute façon pas échapper à la précarisation.

### Ne courbons pas l'échine!

L'école représente cependant un potentiel particulier puisqu'elle peut permettre de fédérer dans une même lutte les parents (investis dans des activités professionnelles variées), les divers personnels enseignants et d'encadrement, et les élèves (qui restent les plus mobilisés). De nombreux facteurs de blocage existent, qui freinent le développement de telles luttes. À la politique de division et de sectorisation menée par le gouvernement vient s'ajouter l'apathie syndicale qui ne cesse guère qu'à l'occasion des négociations sur la carte scolaire ou pour les élections professionnelles. Même les mouvements lycéens pourtant difficiles à contrôler semblent aujourd'hui contenus par la gauche plurielle et ses puissants relais dans l'éducation.

Cependant face à une situation globale qui se dégrade, à des luttes locales de plus en plus déterminées, l'État aura de plus en plus de mal à contenir une colère qui, si elle débouche sur une forte mobilisation, peut faire fléchir n'importe quel gouvernement.

Le cancre

## L'intérim : un esclavage moderne

NOUS AVONS TOUJOURS EN MÉMOIRE L'IMAGE DE ces grands propriétaires terriens du début du siècle qui parcourait à cheval la place du village et désignait du bout de leur cravache ceux qui parmi la rangée de paysans journaliers auraient le droit et le privilège de travailler ce jour-là. Il ne faisait pas bon être pris en grippe pour quelque vétille ou pour esprit de rébellion. La misère totale était garantie à celui qui ne plaisait pas. Pour les autres c'était le droit de se crever au boulot pour pas grand-chose.

Sous une forme moderne, l'intérim développe la même forme de domination et d'exploitation.

Il faut en effet savoir que ce sont les travailleurs les moins qualifiés qui ont recours au travail intérimaire en dépit des campagnes publicitaires qui voudraient nous faire croire qu'on embauche à la pelle des pilotes de lignes ou des cosmonautes!

L'intérim tourne à plein régime et d'une année sur l'autre le nombre d'emplois intérimaires a progressé de 25%. C'est fabuleux pour les quelque 850 entreprises qui se partagent le gâteau par un quadrillage territorial de quelque 3 800 agences. Même les petites villes sont concernées et l'ANPE travaille de concert avec elles. Le secteur intérimaire est le premier employeur privé en France!

Statistiquement parlant, 1,8 millions de personnes passent chaque année par l'intérim. Cela représente 450 000 emplois plein temps et en 1998 plus de 10,4 millions de contrats ont été signés. Ce qui nous donne une durée moyenne d'un peu moins de quinze jours par contrat. Nous touchons là d'un peu plus près la dure réalité de la précarité de cette forme de salariat.

Pour en finir avec les chiffres ajoutons que le volume d'affaires de cette « profession » représente 88,6 milliards de francs de 1998 et que l'activité se concentre essentiellement dans l'industrie (55%), le BTP (18%) et le tertiaire (27%). Le secteur automobile est particulièrement demandeur d'intérimaires.

Actuellement l'intérim grignote petit à petit d'autres

formes de contrats précaires comme les CDD alors qu'à priori l'intérim revient plus cher au patronat. Et comme la charité n'arrache pas la gueule des patrons il faut bien en conclure qu'il y trouve leur compte.

Bien entendu tout un arsenal juridique encadre et définit les conditions tant des CDD que des contrats d'intérim. Mais la pratique est une autre paire de manches.

La norme aujourd'hui est que presque toujours la durée du contrat n'est définie qu'à la fin de la « mission » comme ils aiment à dire et que les prétendants à un emploi ont intérêt à être bien vu par les responsables de l'agence à laquelle ils s'adressent.

Pour peu que vous vouliez réellement mettre en pratique le discours qui veut qu'avec l'intérim on travaille quand on veut et avec qui l'on veut, vous exposez à de sérieux déboires. Le manque de régularité, les accrocs avec les chefs de la boîte où vous êtes expédiés et autres attitudes qualifiées de « rigides » font que vous êtes très vite rayés des listes et pas seulement dans l'agence où vous êtes inscrit. Par l'expérience de nombre de personnes, nous savons que des listes d'indésirables circulent par ordinateurs d'une agence à l'autre.

L'intérim fonctionne comme un centre de tri qui permet au patronat de se prémunir contre des individus susceptibles de poser des problèmes. Plus question de faire du syndicalisme ou de revendiquer quoi que ce soit. Plus question de s'installer dans une « routine » où l'on travaille avec moins de pression. Il faut constamment donner le maximum.

Bien entendu avec une situation économique ou un salarié sur six est précaire l'intérim est perçu par beaucoup comme un sas donnant l'espoir d'accéder à un emploi permanent.

C'est une aspiration légitime au niveau individuel, mais cela ne doit pas nous empêcher d'affirmer que l'intérim est une des pièces maîtresses d'une stratégie de « terrorisme économique » visant à disposer d'une main-d'œuvre corvéable à merci.

Bernard. – groupe Déjacque (Lyon)